

*La traversée de la rue :  
Comment accroître la sécurité et le confort des piétons ?*

La Commission sur le transport et les travaux publics consultera la population montréalaise sur la question de la traversée de la rue. Lors d'une première assemblée publique le 17 octobre 2012, la Direction des transports de la Ville de Montréal avait présenté la démarche d'analyse des besoins et attentes de la population ainsi que les interventions potentielles en vue de la révision des passages piétonniers. À la suite d'une analyse des collisions impliquant des piétons, d'un sondage d'opinion sur le sentiment de sécurité des piétons, d'une revue des bonnes pratiques ainsi qu'une démarche de concertation en cours avec plusieurs intervenants, la Direction présentera un projet de plan d'action visant à accroître la sécurité et le confort des piétons.

La Commission invite tant les citoyens que les représentants d'organismes à participer à ces séances publiques qui se dérouleront comme suit :

**HEURE** 19 h

**DATES** Le mercredi 10 avril 2013 – Présentation du dossier (**Centre-ville**)

**ET** Hôtel de ville, salle du conseil, 275 rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

**LIEUX**

[www.stm.info](http://www.stm.info)

Le mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013 – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (**Centre-ville**)

Hôtel de ville, salle du conseil, 275, rue Notre-Dame Est / Métro Champ-de-Mars

Le mardi 14 mai – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (**Ouest-de-l'Île**)

Centre communautaire de l'Est, 9665, boul. Gouin Ouest / lignes 68, 468, 213 et gare Sunnybrooke

Le jeudi 16 mai – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (**Bout-de-l'Île**)

Centre récréatif Rivière-des-Prairies, 7650, boul. Maurice-Duplessis / lignes 48, 49 - Métro Radisson, ligne 448,

Le mardi 21 mai – Audition des commentaires et dépôt des mémoires (**Centre**)

Édifice Cummings, 5151 Chemin de la Côte-Ste-Catherine / Métro Côte-Ste-Catherine, lignes 17 et 129

Veillez prendre note que la date de l'assemblée publique d'adoption des recommandations sera diffusée ultérieurement.

**ACCESSIBILITÉ (HÔTEL DE VILLE)**

Les personnes à mobilité réduite accèdent à l'Hôtel de ville par la porte du côté ouest (Place Vauquelin). La salle est équipée d'un système d'aide à l'audition. Pour y avoir accès, il suffit de syntoniser la fréquence 100,3 sur la bande FM de votre baladeur. Aussi, un service d'interprétation pour les personnes ayant des déficiences auditives peut être offert sur demande, sous réserve de la disponibilité d'interprètes.

Les citoyens ainsi que les représentants d'organismes qui désirent intervenir à la période de questions et de commentaires du public sont priées de s'inscrire 30 minutes avant le début de la séance ou de communiquer dès maintenant avec la Direction du greffe. Veillez prendre note qu'aucune inscription n'est requise pour assister aux séances publiques. Seules les personnes désirant prendre la parole sont invitées à s'inscrire.

La documentation relative à cet examen public est disponible pour consultation aux bureaux Accès Montréal, aux bureaux d'arrondissement et hôtels de ville, à la Direction du greffe et à l'adresse [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions)

**RENSEIGNEMENTS :** Direction du greffe  
Division des élections et du soutien aux commissions  
275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal (Québec) H2Y 1C6  
Téléphone : 514 872-3000  
[commissions@ville.montreal.qc.ca](mailto:commissions@ville.montreal.qc.ca)  
@Comm\_MTL